

La Ferté-Bernard. Amélioration de l'habitat : l'opération se poursuit en 2021



Inhari est une association qui participe à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) lancée par la CDC de l'Huisne Sarthoise, qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides pour améliorer leur résidence principale ou pour créer ou rénover un logement locatif.

Qui est concerné ?

Sont concernés les propriétaires occupant d'un logement de plus de 15 ans, qui peuvent bénéficier de subventions, sous condition de ressources. Sont concernés aussi les propriétaires d'un logement locatif (sous condition de conventionnement) qui peuvent bénéficier d'aides et d'avantages fiscaux...

Pour quels travaux ?

Il s'agit essentiellement d'économies d'énergie, de mises aux normes d'habitabilité et de réhabilitation, ou encore d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

Les objectifs ?

Lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Réduire les charges énergétiques des ménages. Favoriser les conditions du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Améliorer la qualité et accroître la quantité de logements locatifs proposés à des loyers maîtrisés et des charges aussi réduites que possible.

Permanences

Le cabinet Inhari tient des permanences chaque semaine, dans les locaux de la CDC de l'Huisne Sarthoise, n°25 rue Jean-Courtois, à La Ferté-Bernard : les lundis de 10 h à 12 h et les mercredis de 14 h à 16 h. Uniquement sur rendez-vous, au 02 61 67 18 75. Un premier contact peut se faire par téléphone au 0 800 710 491 ou mail à opahhuisnesarthoise@inhari.fr